

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 16 Novembre 2009, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions MAROC TELECOM.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 3 Décembre 2009.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 16 000 000 actions (soit 1,82% du capital) ;
- Montant maximum du programme : 3 400 000 000 DH ;
- Durée du programme : 18 mois ;
- Calendrier de l'opération : Du 10 Décembre 2009 au 10 Juin 2011 ;
- Prix d'intervention :

- Prix minimum unitaire de vente : 130 DH

- Prix maximum unitaire d'achat : 210 DH

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de MAROC TELECOM et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/039/2009

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières